



HAL
open science

**“ A boldness of free speech ” : le ”discourse”, une
réponse anglaise aux enjeux des guerres de religion en
France ?**

Marie-Céline Daniel

► **To cite this version:**

Marie-Céline Daniel. “ A boldness of free speech ” : le ”discourse”, une réponse anglaise aux enjeux des guerres de religion en France?. La clé des langues, 2011. hal-03840708

HAL Id: hal-03840708

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03840708v1>

Submitted on 5 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« A boldness of free speech » :

le "discourse", une réponse anglaise aux enjeux des guerres de religion en France ?

Marie-Céline Daniel

Maître de Conférence

Université Paris IV-Sorbonne (VALE 4085)

marie-celine.daniel@paris-sorbonne.fr

Après avoir soutenu une thèse sur la réception anglaise de l'actualité des guerres de religion française, Marie-Céline Daniel enseigne la civilisation britannique à l'Université Paris IV-Sorbonne. Ses thèmes de recherche incluent l'histoire du livre, la circulation des idées, notamment politiques, et les relations entre la France et l'Angleterre sous les règnes d'Élisabeth et de Jacques I^{er}.

De nombreux pamphlets traduits du français et publiés en Angleterre témoignent de l'intérêt croissant des Anglais pour l'actualité française à la fin des années 1580, au moment où l'accession d'Henri de Navarre sur le trône de France paraît de plus en plus probable. À la fois narration des faits et mise en garde face à une possible contagion du mal français à sa voisine d'outre-Manche, ces textes entretiennent des relations ambiguës avec le pouvoir anglais. Progressivement, leur forme de pamphlet évolue pour donner naissance à un nouveau genre, le « discourse », qui cherche à dépasser la confrontation de thèses antagonistes pour réconcilier la nation.

Introduction

Une rhétorique commune

Le pamphlet, genre ou format ?

Le « *discourse* », pour réconcilier la nation ?

Conclusion

Introduction

Les guerres dites « de religion » commencent en France au moment où la mort d'Henri II, en 1559, perturbe pour longtemps l'équilibre précaire entre les communautés catholique et protestante. La disparition d'Henri II intervient juste après l'arrivée d'Élisabeth sur le trône

d'Angleterre, alors que le souvenir des persécutions contre les Protestants pendant le règne de Marie est encore très présent dans les mémoires : une telle coïncidence ne pouvait qu'attiser l'intérêt anglais pour les affaires françaises, en raison notamment d'une certaine empathie pour la communauté huguenote malmenée par les Valois. Pendant trente ans, huit guerres se succèdent, sans que rien ne semble pouvoir mettre un terme à l'alternance des prises d'armes et des édits de paix, incapables de régler pour longtemps la question religieuse en France. Durant tout ce temps, et surtout après 1580, l'attention des Anglais est nourrie par une importante production de textes venus de France, traduits et diffusés en Angleterre. En 1589, le roi Henri III est assassiné par un moine jacobin, et Henri de Navarre, héritier présomptif depuis 1584, monte sur le trône. Les années qui suivent son accession sont donc pour le nouveau roi l'occasion d'une lutte acharnée pour conquérir le royaume qui lui revient par succession dynastique. Les années 1589 à 1594 s'apparentent à une période d'intérim, un moment de lente reconquête par Henri IV de la réalité et des symboles de son pouvoir. En effet, il lui faudra attendre 1594 pour organiser la cérémonie du sacre, à Chartres et non à Reims parce que cette dernière est encore aux mains des ligueurs. Cette période de cinq ans est suivie avec beaucoup d'attention par les Anglais, qui comprennent peut-être le caractère exceptionnel de ce moment suspendu où le pouvoir royal ne s'incarne pas tout à fait dans le corps du monarque. Le spectacle d'un prince de sang qui devrait être roi mais qui ne l'est pas vraiment passionne les Anglais, comme en témoigne l'importante masse des publications diffusées en Angleterre à ce sujet.

Le *Contre Guyse*, dont le sous-titre précise: *wherein is deciphered the pretended title of the Guyses, and the first entrie of the saide family into Fraunce, with their ambitious aspiring and pernicious practises for the obtaining of the French crowne* (STC 12506), est un *quarto* dont le texte original français n'a pas été retrouvé. Comptant une trentaine de pages, il est le plus long des trois textes. L'auteur y raconte les manœuvres orchestrées par la famille de Guise pour usurper le trône de France¹. Le volume a été imprimé par John Wolfe en 1589. La mise en page du livre témoigne du soin apporté à la composition, avec des *marginalia* et l'utilisation d'italiques pour souligner les citations.

Le *Discoverer of France to the Parisians and all other the French nation* ([Londres], [Thomas East ? pour Edard Aggas], 1590, STC 11272) est le seul des trois textes dont l'original français a été identifié. Il s'agit d'une traduction par Edward Aggas d'un texte paru en France sous deux titres légèrement différents : le *Manifeste de la France aux Parisiens et à tous les Français* et le *Manifeste de la France, aux Parisiens et à tout le peuple français*. Les exemplaires français datent de 1589 (s.l.) et 1590 (Tours)². Le texte original a été publié *in-octavo*, un petit format rendu sans doute nécessaire par la difficulté de faire circuler des livres dans un pays en guerre. Thomas East, qui aurait imprimé le texte pour le compte d'Edward Aggas, a fait le choix de le

transformer en *quarto*, un format plus lisible. Au fil d'une trentaine de pages, l'auteur revient sur l'alliance criminelle des Guise et de Paris, depuis la Saint-Barthélemy jusqu'à la journée des Barricades en mai 1588. L'assassinat des frères Guise en décembre 1588 à Blois y est décrit comme un juste châtement voulu par Dieu pour venger les morts protestants des guerres civiles.

Enfin, un dernier texte est intitulé *A Discourse Uppon a Question of the Estate of this time* (Londres, John Wolfe, 1590, STC 691). Traduit par Aggas, le *quarto* est imprimé par le même John Wolfe en 1591. Là non plus, aucun texte français qui aurait pu être source n'a été retrouvé. Long d'une vingtaine de pages seulement, le texte s'intéresse à la question de l'abjuration du roi ; il en envisage les avantages et les inconvénients. L'auteur ne se prononce pour une conversion d'Henri IV qu'à la condition qu'un concile national soit convoqué par le monarque, qui est décrit en champion de l'irénisme.

Ces textes partagent de nombreux traits : ils ont une origine commune, ils portent sur une thématique unique, Edward Aggas et/ou John Wolfe sont intervenus dans leur publication. Pourtant, ces écrits constituent trois façons de présenter la situation française, trois étapes successives dans la compréhension des conflits qui déchirent la France depuis trente ans. Ils dressent le portrait d'une France malade, dont l'agonie aurait valeur de mise en garde pour ses voisins. Cependant, il ne s'agit pas de textes passivement descriptifs ; au contraire, dans leur parution même, ils sont un acte politique parce que chaque description de la situation française, chaque détail apporté sur la réalité des combats et le nombre des morts, est porteur de conséquences pour l'Angleterre elle-même. À lire ces trois textes, on comprend que l'imprimé devient peu à peu un instrument d'action politique, au même titre que les proclamations royales ou que les édits. Dès lors, les arguments développés sur le papier sont susceptibles de devenir aussi suspects qu'un geste de défiance envers la Couronne ou sa politique. Alors qu'Élisabeth est réticente à engager des troupes aux côtés d'Henri IV, ces textes mettent en perspective les risques que font courir à sa voisine d'Outre-Manche une France qui ne se rallierait pas derrière le panache blanc du Bourbon. Aussi, dès lors que les Anglais ont le sentiment qu'elle va le faire, le rêve d'une paix française permet à cette pensée de dépasser les antagonismes qu'elle avait figés jusque-là, pour tenter de comprendre le sens et d'entrevoir l'issue de décennies de luttes fratricides.

Une rhétorique commune

Le point commun le plus évident de ces trois textes concerne leur fonctionnement rhétorique. Afin sans doute de rendre leurs propos plus vivants, dans les trois exemples les locuteurs

s'adressent à un tiers, qui n'est pas forcément le lecteur. Ainsi, dans le *Contre-Guyse*, le locuteur ponctue son propos de « o ye Frenchmen » aux moments les plus dramatiques de son récit :

But now, O ye Frenchmen, looke vpon your kinges funeralles: his body without any pompe or solemnitie was conueied by Sansac and Brosse to S. Denis, where it was simply buried. Blush ye Guysians, yea for shame hide your selues [...]: [...] you without any pompe doo commit to the earth the body of so great a king, yea of that king that raised you to the ripe of honour. Hide, hide your selues I say... (C2)

Dans le *Discoverer of France*, l'auteur s'adresse aux Parisiens dans une violente diatribe :

Are you not ashamed you Ancients Burgesses & merchants that possesse the good of righteous gain, of whom consisteth the soundest and most intier part of the citie, who cannot keepe your families without good order and gouernment, to suffer among you these dustie varlets and rauening wolues, and that you gather not together to purge your towne of these bad members [...]? (7)

Dans les deux cas le locuteur désigne un destinataire qui n'est pas le lecteur, non pas pour chercher son acquiescement, mais au contraire pour le stigmatiser comme la personne responsable de la situation catastrophique du royaume de France. L'interpellation est le cadre formel du réquisitoire. Ainsi, contrairement à d'autres textes, le discours direct est ici un instrument d'aliénation : je m'adresse à l'autre pour le désigner comme différent et non pour me rapprocher de lui. Le locuteur est français : la relation dialectique se construit donc entre le locuteur français, les adversaires français auxquels il s'adresse mais qu'il condamne, et le lecteur français qui découvre la vindicte. Cette relation triangulaire est à l'image des dissensions présentes dans le royaume de France.

Cette stratégie oratoire ne devait pas manquer d'efficacité face à un lecteur d'outre-Manche. En effet, la mise à distance de ces « mauvais Français » pouvait confirmer les préjugés des Anglais, prompts à déceler chez leurs voisins une irresponsabilité criminelle dans la manière de gérer les dissensions religieuses. L'angoisse qui sous-tend les textes était aussi répandue en Angleterre qu'en France, peut-être même davantage : tel est le cas par exemple de la terreur liée à l'arrivée des Espagnols. Depuis longtemps déjà, l'Espagne était entrée en négociations avec les Ligueurs et leur apportait son soutien. Cependant, il n'était pas question d'une action comparable à l'Armada de 1588. Par conséquent, le caractère outrancier des prédictions faites dans le *Discoverer of France* devait résonner plus clairement encore auprès des Anglais. On y découvre la vision suivante :

If once he meddle among you, farewell your wittes chastity: farewell all publike honestie: libertie, and farewell all your joy. The Inquisition shall straight come among you, and according to your wealth more or lesse so shall hee hold euill opinion of your

faith. Your faire wives and goodly houses shall daily make you guiltie of heresie: you shal be as porters and miserable pioners deuided in the towns to the trenches, & other the vilest works: by millions shall you be transported to the Indies, there to scrape forth the mines, your gates and publike portals shall be repayred with your heades, and all the passages to your townes furnished with gibbets and common gallows for your selues. (9)

La terreur perceptible ici est à la hauteur des récits horribles qui circulaient sur la façon dont les Espagnols avaient massacré les populations autochtones en Amérique. Cependant, parfois, cette promesse des pires maux semble aller de pair avec une certaine jouissance dans la description. C'est le cas dans le *Contre-Guyse*, où d'une manière assez classique dans les textes de cette période, la France prend la parole à la fin du texte pour raconter elle-même les tortures qu'elle subit. Elle demande :

Is it not enough that beeing hauled at of my enemies, I have groned vnder the burden of so many forraine warres, but that my owne children must pearce my flankes, plucke out my guttes, and bath themselues in my bloud? [...] Is it not enough that I become a fable to strangers, but they must drinke my bloud, gnawe my bones, and sucke vp the marrowe of my children? (M1.v°)

Ce goût du détail morbide n'est pas sans rappeler les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. L'horreur de ces descriptions devait être plus spectaculaire pour un public qui avait fait l'expérience directe du bellicisme espagnol. En lisant sur de longues pages ce que la France était condamnée à subir, le lecteur anglais se rassure *a posteriori* puisque finalement son île a été épargnée. Ces descriptions sont donc aussi ambiguës que les relations entre la France et l'Angleterre. Il y a de l'effroi à évoquer la mort atroce à laquelle la population française semble promise, mais il y a aussi du soulagement à constater que le royaume d'Élisabeth en a, pour l'instant, réchappé.

La peur et le soulagement sont d'autant plus grands que les textes traitent de sujets très récents, d'événements dont les conséquences ne sont peut-être pas toutes connues. Il est difficile de savoir exactement quand les textes d'origine ont été publiés en France, puisque deux d'entre eux nous manquent. En revanche, dans le cas du *Discoverer of France*, nous possédons l'original et la traduction. Cet exemple révèle la rapidité avec laquelle le transfert s'est opéré entre les deux pays. En effet, *Le Manifeste de la France, aux Parisiens et à tous les François* a été publié en 1590 ; la version anglaise a été enregistrée dans le Registre des Libraires (*Records of the Stationers' Company*) le 23 juin de la même année. En quelques semaines, le texte français aura été repéré, traduit en anglais, imprimé et finalement diffusé. Il est incontestable que le délai le plus court possible entre la parution en France et la

publication en Angleterre est gage du succès de l'édition. En outre, Edward Aggas, John Wolfe et Thomas East sont des professionnels chevronnés, capables d'assumer une édition et une impression rapides. Même s'il est impossible d'affirmer de manière catégorique que les délais ont été aussi courts dans le cas des deux autres textes, il est probable que les publications anglaises aient suivi d'assez près les éditions françaises. Cependant, si une telle proximité temporelle peut être synonyme de ventes accrues, elle n'est pas sans risques. En effet, elle rend les points de vue exprimés dans les textes plus périlleux, d'autant qu'il existe de nombreuses similitudes entre les situations française et anglaise. Parmi ces points communs, les plus problématiques pour l'avenir sont une succession incertaine et les agissements clandestins de minorités catholiques hostiles au régime. Ce qui vaut pour la France peut donc aussi valoir pour l'Angleterre, en particulier lorsque les textes développent des considérations générales et théoriques sur les droits et les devoirs respectifs des souverains et de leur peuple. C'est le cas en particulier dans le *Contre-Guyse*. L'auteur y insiste sur le rôle du monarque :

if (as the wise man sayth) the multitude of people bee the Crowne of the King, and that the principall lawe that God and nature hath giuen vnto Princes, is the preseruacion of their subiectes, wherefore, most Christian King, doo you authorize the hangmen of your people? If good Princes doo feare for their subiectes, and Tyrantes their subiectes, why doo you (O Prince) take weapons in the midst of your subiectes: or rather, why doo you not arm your selfe for the defence of Frenchmen against strangers? (M1.v°.sq.)

Le propos est osé, dans sa formulation et dans les idées qu'il énonce. Le fait d'interpeller le roi est déjà une audace. Cette hardiesse est renforcée par les propos qui sont tenus : l'image de sujets qui formeraient la couronne du monarque (« if... the multitude of people *be* the Crown of the King », nous soulignons) est ambitieuse mais ambiguë. En effet, elle peut être comprise comme une métaphore qui soulignerait le lien de supériorité du peuple sur le souverain. Littéralement, c'est le peuple qui *fait* son roi. On retrouve ici des théories proches de celles développées par les Huguenots après la Saint-Barthélemy : à l'époque, Théodore de Bèze, entre autres, avait énoncé l'idée que le monarque obtenait ses pouvoirs du peuple et de lui seul, et qu'à l'origine la monarchie française était élective. Dans le *Contre-Guyse*, le Prince est soumis à un impératif de protection et de respect de ses sujets.

Le *Contre-Guyse* porte la date de 1589 en couverture. En l'absence de l'original, il est difficile de connaître la date exacte de parution du texte en France, mais une attaque si virulente contre les Guise doit nécessairement précéder le double assassinat de décembre 1588. La traduction anglaise, quant à elle, a dû paraître avant la mort d'Henri III, c'est-à-dire entre janvier et août 1589. L'incertitude quant à la date de publication du *Contre-Guyse* est liée au fait qu'il n'y a aucune trace d'inscription du volume dans le Registre des Libraires. Ceci signifie

que John Wolfe a probablement préféré ne pas le déclarer. Depuis avril 1587, Wolfe est l'huissier de la *Stationers' Company* ; à ce titre, il est en charge de l'organisation logistique de l'institution mais également responsable des campagnes de fouilles lancées pour débusquer les imprimeurs clandestins. Il connaît parfaitement les règlements de la Compagnie, pour les avoir défiés lui-même pendant des années. Le contenu du *Contre-Guyse* pourrait expliquer les réticences de Wolfe à demander l'autorisation nécessaire à la publication. Depuis 1586, cette autorisation est double : un visa délivré par une commission présidée par l'archevêque de Cantorbéry et une permission donnée par la Compagnie (Clegg, 54-65). Les passages cités auraient hypothéqué la délivrance de ces permis. En effet, la reine Élisabeth se montre très soucieuse de la façon dont on parle des autres souverains d'Europe et de la royauté en général. Les traités monarchomaques publiés en France après 1572 n'ont pas été diffusés en Angleterre. Il n'y a aucune raison que des propos semblables soient autorisés quinze ans plus tard. On ne peut être sûr que Wolfe ait imprimé le texte sans autorisation mais s'il l'a prise, une telle décision a dû être porteuse de risques pour lui, justifiés seulement si la promesse des gains est à la hauteur. Sans plus d'informations, l'historien en est réduit à des conjectures. Il n'en reste pas moins que le destin du *Contre Guyse* met en évidence les parts d'ombre qui accompagnent le plus souvent l'édition de textes polémiques au 16^{ème} siècle.

Le pamphlet, genre ou format ?

À l'époque, ces textes sont probablement considérés comme des pamphlets, même si le mot manque de précision. Il semble désigner un texte court, généralement imprimé *in-quarto*, long de huit à quatre-vingt-seize pages (entre une et douze feuilles imprimées) et par conséquent assez peu onéreux (quelques pence au plus). De plus en plus, le pamphlet se définit par les thèmes qu'il évoque, souvent des sujets d'actualité plus ou moins populaires (des faits-divers, des récits de bataille). Joad Raymond le définit ainsi : « it came to refer to a short, vernacular work, generally printed in quarto format, costing no more than a few pennies, of topical interest or engaged with social, political or ecclesiastical issues. » (8) Cette tendance donne à ces textes une réputation de plus en plus sulfureuse, qui se mue en une forme de définition : progressivement, le mot en vient à désigner un texte de mauvaise qualité, diffamatoire et vulgaire, condamnable par la censure. Il ne faut pas surestimer la précision des termes utilisés par les auteurs et par les autorités. Dans la *Proclamation Ordering Martial Law against possessors of Papal Bulls, Books, Pamphlets* (1^{er} juillet 1588) les autorités condamnent indistinctement les « slanderous bulls, libels, books and pamphlets » qui contestent la suprématie royale (Hughes & Larkin, 13-17). À partir de la fin des années 1580, le

mot pamphlet devient davantage une insulte qu'une réelle forme textuelle³ : le point commun des « pamphlets » est d'abord de provoquer le mécontentement des autorités.

Pour les personnes qui souhaitent s'exprimer sur des sujets d'actualité, il peut donc être souhaitable d'échapper à cette catégorisation. Après 1586, le double système de censure a réduit la marge de manœuvre des auteurs polémiques. Pour obtenir l'*imprimatur* indispensable à une publication sereine, il faut mettre en place quelques aménagements, et pas seulement formels. C'est cette évolution qui, conjuguée à l'apaisement de la situation française, donne naissance à une nouvelle forme, plus souple et plus conciliante, qu'illustre le *Discourse upon a Question of the Estate of this Time*.

Ce dernier texte, publié à Londres en 1591, partage avec les deux premiers nombre de caractéristiques, au premier rang desquelles le parti-pris idéologique qui l'anime. Il est entré au Registre des Libraires le 8 mars 1591 pour John Wolfe. Edward Aggas, dont les initiales figurent en couverture, a effectué la traduction de ce texte français dont on a perdu la trace. Dès la première page, on découvre la question à laquelle l'auteur va tenter de répondre : « Why doth not the King become a Catholike? » Cette question est immédiatement suivie d'une phrase qui explicite le problème : « If he would become a Catholike, his realm would soon be at peace: all his subjects would obey him, and without any difficulty acknowledge him. » L'auteur nuance d'emblée cette première remarque: « This is the daily speech of divers: but let us consider whether it be not of persons as far different in humours, as they differ in intents. » En trois phrases, le problème est posé qui a agité l'Europe depuis le milieu du 16^{ème} siècle et continuera à le perturber encore longtemps : un roi peut-il être d'une autre confession que la majorité de ses sujets ?⁴

En promettant dès 1589 de se faire instruire en la religion catholique, Henri de Navarre a déjà esquissé un début de réponse qui s'accorde avec le principe du *cujus regio, ejus religio*. Cependant, il n'est pas encore officiellement question de conversion, tant la situation du nouveau roi de France, entre les Protestants inquiets et les Catholiques mécontents, est précaire. Pourtant, la référence à cette abjuration revient périodiquement, au gré des négociations avec les Ligueurs non encore ralliés. L'auteur s'intéresse ici à l'instrumentalisation qui est faite de cette épineuse question religieuse, mais dépasse le problème de la conversion en se prononçant pour la convocation d'un concile, qui seul pourrait décider d'une réunion des Catholiques et des Protestants.

Alors que les combats font encore rage entre les Catholiques intransigeants et les troupes royalistes, le *Discourse* se présente comme une nouvelle étape dans l'autre partie du combat, qui se joue, elle, sur papier. Depuis des années, la guerre des pamphlets double la guerre

réelle qui ravage le royaume. Loin des propos injurieux et des visions apocalyptiques présentés dans le *Discoverer* et dans le *Contre-Guyse*, l'auteur cherche à se hisser au-dessus du niveau des textes précédemment publiés. Il écrit :

The same Leaguers are also to remember, that by their writings and diffamatory Libelles printed and published as they thought the K. that now is to be ouerthrown & past hope of euer attaining the succession of this Crowne, they proclaimed him a relaps, aduowing, that albeit he woulde returne into the bosome of the catholike Church, yet he was no longer receiuable to the succession of the Crowne, and so consequently his subiectes were dispensed with for acknowledging him or yeelding him anie obedience: yea this they caused to be preached by the hired tongues of their preachers. (A2.v°)

Le mot « libelle » est ici un synonyme de pamphlet. L'auteur souligne le pouvoir de ces textes, capables de détourner les sujets de leur obéissance naturelle envers le monarque. Le temps est venu d'entreprendre une autre lutte, plus douce celle-là, non pas contre les anciens adversaires mais contre soi-même : « weapons provoke weapons, and our minds only are sick, which we must cure by documents and reasons only. » (A4.v°) Cette thématique de la maladie est très fréquente dans les textes contemporains sur la France. Cependant ici, l'auteur insiste sur le remède plus que sur le mal : il faut convaincre les partis de conclure la paix, grâce à une politique conciliante sur le plan religieux. La thèse n'est pas totalement inédite, mais, dans ces années-là, elle est rarement aussi clairement exprimée que dans le *Discourse* :

kings haue no power over consciences: besides that, nothing should be so voluntary as religion, wherein, if the spirit be forced, it may wel be said, that religion is taken away, and there is none at all left. (f°. A4)

Le programme se veut rassurant pour les Protestants français, mais il consacre surtout la sagesse de la politique élisabéthaine consistant à distinguer l'obéissance temporelle des sujets de leur vie spirituelle. Une telle vision ne peut déplaire à la reine et à son gouvernement, qui, depuis des années, cherchent à convaincre les Catholiques anglais de respecter l'étendue temporelle du pouvoir royal.

Cela explique probablement pourquoi l'histoire de la publication de ce texte est aussi facile à reconstituer : on en trouve trace, comme il se doit, dans le Registre des Libraires, et les intervenants ayant contribué à sa parution ne se cachent pas. Mieux, John Wolfe fait figurer en couverture l'une de ses marques d'imprimeur, la fleur de lys, qui apparaît sur les textes d'origine française qu'il publie, notamment ceux qui sont traduits par Edward Aggas, comme par exemple le *Contre-Guyse*⁵. La présence de la fleur de lys a dû permettre aux lecteurs d'identifier le type de texte dont il s'agissait. En outre, la fleur de lys étant l'emblème des rois de France, sa présence en couverture a pu entretenir une certaine ambiguïté sur l'origine des

écrits publiés, laissant entendre que ce sont peut-être des publications officielles ou du moins autorisées, alors qu'il n'en est rien.

Le « *discourse* », pour réconcilier la nation ?

Ce *Discourse* est donc bien un texte différent des pamphlets publiés à l'époque sur l'actualité française. Il témoigne d'une évolution rendue nécessaire par les changements advenus en France et par une censure de plus en plus obsédée par les infâmes libelles, livres, pamphlets ou écrits (« libels, books, pamphlets or writings », Hughes & Larkin, 14) dénoncés dans la Proclamation de juillet 1588. Cette différence s'affiche dès le titre du livre, qui met en avant la problématique traitée dans le texte.

Le mot *discourse* n'est pas rare dans les titres des ouvrages imprimés à l'époque. En général, il renvoie à une narration. C'est le cas par exemple de textes liés à l'actualité française, qui racontent les victoires du camp royaliste : *A true discourse of the most happy victory obtained by the French King against the rebels and the enemies of his Majesty*. Le mot apparaît en tête de récits de faits-divers, comme dans *A briefe discourse of two most cruell and bloodie murders committed both in Worcestershire*, ou de récits de voyage comme dans *A summary and true discourse of Sir Francis Drake's West Indian Voyage*. Coexistent avec ce premier sens quelques exemples de titres dans lesquels « discourse » a un sens argumentatif⁶. Des textes anglais auto-définis comme « discourses » paraissent en Angleterre dans les années 1580, comme l'ouvrage de Merbury intitulé *A brief discourse of royal monarchy*, mais ils sont rares. En outre, la plupart du temps, ces livres sont de longs volumes, d'une centaine de pages au moins.

En revanche, les textes venus de France sont souvent désignés comme « discourses » et partagent les caractéristiques du *Discourse Upon a Question of the Estate of this time*. Tel est le cas du livre de Philippe Duplessis-Mornay, l'un des plus proches conseillers d'Henri de Navarre, traduit par Edward Aggas sous le titre de *A necessary discourse concerning the right which the house of Guyse pretendeth to the crown of France*. Il en va de même pour le texte de Michel Hurault, traduit en anglais sous le titre *A discourse upon the present estate of France* ou pour le texte anonyme publié par John Wolfe sous le titre *A politic discourse most excellent for the time present*. Même si tous ne sont pas aussi concis que le *Discourse Upon a Question of the Estate of this time*, leur longueur n'excède pas soixante pages. Dans la France en guerre, les textes portant sur les événements récents doivent être rapidement imprimables. Dès lors, ils sont faciles à transporter et à faire circuler. Ce qui fait leur intérêt dans le royaume de France les rend attractifs pour les imprimeurs anglais : de dimension réduite, ils atteignent rapidement l'autre côté de la Manche où ils peuvent être traduits

d'autant plus vite qu'ils comptent un nombre de pages limité. Les impératifs du marché de l'édition français, en raison des combats, s'accordent donc parfaitement avec les exigences des imprimeurs anglais.

Souvent parsemés de mots d'origine latine, les titres des livres que nous venons de citer ont contribué à la respectabilité de cette nouvelle forme littéraire : le « discours » n'est pas un pamphlet. S'il en partage quelques caractéristiques, notamment l'utilisation du discours direct et le choix d'évoquer des sujets d'actualité, il s'en différencie ostensiblement. Le ton est posé, étranger à la véhémence des libelles condamnés par le pouvoir. Ces « discours » sont des descendants de la *disputatio* latine telle qu'elle a été développée par Cicéron puis reprise par les auteurs médiévaux. C'est une méthode d'organisation des idées qui suit un plan préétabli. La question est annoncée sous forme de problème, en général la confrontation de deux propositions contradictoires. Les thèses concurrentes sont ensuite exposées. Une réponse est apportée, qui permet de résoudre le problème. Une conclusion vient enfin clore la démonstration.

Ce plan correspond trait pour trait aux étapes du raisonnement qui est développé dans *A Discourse Upon a Question of the Estate of this time*. La question est posée d'emblée : pourquoi le roi ne devient-il pas catholique ? Immédiatement après, les deux propositions sont énoncées : certains voudraient en effet qu'il se convertisse, mais d'autres pensent que c'est une idée inacceptable. La démonstration s'organise autour d'un va et vient entre les deux thèses opposées, mais une solution est apportée par l'auteur : la convocation d'un concile national pour tenter de réunir Catholiques et Protestants. Comme dans une *disputatio*, la proposition ne consiste pas à renvoyer dos à dos les deux camps. Elle cherche au contraire à surmonter le problème posé en apportant une solution qui permettra de dépasser les antagonismes auparavant irréconciliables :

taking the king at his word, that he will be instructed, and conforme himselfe to whatsoever shall be decided and determined in a generall councill, let us stand upon this latter aduice, whereby procuring the kings instruction and conuersion, by the saide generall councill we may reunite the church of God into one selfe religion and confession of faith (B4.v°)

La promesse d'un concile permet de croire en un avenir plus serein pour le royaume de France.

La démarche intellectuelle qui préside à l'élaboration du « discours » est donc très différente de celle qui était à l'origine des pamphlets tels que le *Contre-Guyse* ou le *Discoverer of France*. Dans ceux-ci il s'agissait de dénoncer et de stigmatiser le camp adverse, alors que le « discours » cherche au contraire à montrer la voie de la réconciliation. À cet égard, le

« discourse » est donc une forme de pensée privilégiée au moment où la personnalité d'Henri IV laisse entrevoir une possible réunion du royaume autour du nouveau roi. Le « discourse » est le signe que les temps changent, que la paix est possible si des hommes de bonne volonté acceptent de voir plus loin que les dissensions religieuses. Bien sûr cette réunion n'est envisageable que si un impératif plus élevé s'impose à tous. Le « discourse » est donc rendu possible par un idéal moral ou politique qui lui préexiste. Ici c'est celui d'un royaume unifié derrière son monarque, une réunion nationale soudée contre l'Espagne et contre Rome.

Descendant de la *disputatio* scolastique, le « discourse » s'en libère aussi en partie. Il garde de son origine étymologique (« discurrere », au sens de courir en tous sens) une résistance à un formalisme trop sévère. Ainsi, le ton du « discourse » est celui de la conversation plutôt que celui d'une démonstration : le vocabulaire reste simple, les citations réduites au minimum et les métaphores sont souvent issues de la vie quotidienne. Condamnant l'utilisation de la force pour réduire à l'orthodoxie la minorité protestante, l'auteur la compare ainsi à un mauvais remède :

we haue found these medicines to be no fitter to the cure of the sickenes of the mind, then is a strong, cleane, and fuming wine to the frantike or burning ague: but rather to resemble oile to quench a flaming fire: or as when a man hath paine in his arme, for the curing thereof to cut off his leg, or other member. (B)

Ici, la comparaison tient davantage du bon sens que de la science médicale. Il en va de même lorsque l'auteur compare la communauté politique à un instrument de musique désaccordé qu'il s'agirait de réparer plutôt que de le détruire tout à fait : « when an Instrument of Music is out of tune, men use not for to break the rest of the strings, but by wresting and slacking of them, to reduce them to a consent and harmony as well they may. » (B4) On sent que l'auteur veut d'abord être compris de son lecteur ; il ne s'agit en aucun cas de rivaliser d'érudition avec d'autres publications. Certes, le parti adverse est présent dans le texte à travers les marques de la deuxième personne, mais la forme quasi dialoguée contribue surtout à l'impression que le texte n'est qu'une conversation entre gentilshommes. La proximité qui se crée entre le locuteur et son lecteur, même si les mots ne lui sont pas directement adressés, rappelle une autre forme, qui connaît en ces années 1590 un éminent développement. Il s'agit bien entendu de l'essai, tel qu'il est illustré par Bacon, dont les premiers *Essays* paraîtront en 1597 et par Montaigne, dont les *Essais* sont traduits par Florio en 1603, mais dont le texte français circule probablement en Angleterre bien avant. De ses *Essays*, Bacon écrit en 1606 : « I do now publish my Essays ; which of all my other works, have been most current: for that, as it seems, they come home, to men's business, and bosoms. » (Bacon/ Smeaton, 1) On retrouve sous la

plume de l'essayiste les deux caractéristiques principales du « discourse » : sa préoccupation pour des questions contemporaines, et l'effort de parler au lecteur, de l'inviter à la réflexion plutôt qu'à l'y forcer. « Discourses » et essais ont incontestablement des parentés, et leur contemporanéité n'est pas le fruit du hasard. L'essai est en quelque sorte la forme aboutie du « discourse », la réflexion menée à son terme.

Conclusion

L'intérêt anglais pour les guerres de religion française ne s'est donc pas limité aux récits des engagements armés. Parallèlement aux comptes-rendus militaires, paraissent en Angleterre des textes polémiques d'origine française, représentatifs de la contre-propagande orchestrée par les partisans d'Henri de Navarre puis, après l'assassinat d'Henri III, par le camp royaliste dans son ensemble. Classés comme pamphlets, ces textes n'ont pas toujours suivi le parcours officiel d'autorisation tel qu'il est mis en place par le décret de la Chambre Étoilée de 1586. C'est dire combien certains propos théoriques risquent de heurter la reine Élisabeth, soucieuse de ses prérogatives et du respect manifesté envers les autres monarques européens. Pour les imprimeurs, la violence exprimée dans ces textes est à la fois la garantie d'un succès commercial et la promesse de difficultés avec les autorités.

Aussi, dès lors que l'évolution de la situation militaire semble tourner à l'avantage du nouveau roi Henri IV, les imprimeurs regardent-ils vers une autre forme, qui n'aurait pas les inconvénients du pamphlet. Le « discourse » parvient ainsi en Angleterre au moment où les guerres de religion françaises entrent dans une autre phase, dont chacun espère qu'elle sera moins violente que la précédente. Cet apaisement relatif des tensions, en raison de l'espoir placé dans la personne du nouveau roi, se retrouve dans une profondeur de réflexion que ni le *Contre-Guyse*, ni le *Discoverer of France* ne laissaient entrevoir. L'émotionnel et le sensationnel laissent place au réflexif. Forme brève, accessible, raisonnable, le « discourse » devient en quelques mois le modèle des textes arrivant du Continent. La collaboration entre Edward Aggas et John Wolfe a sans doute beaucoup apporté à la postérité du genre, génie tutélaire de l'essai comme exercice de pensée. À cet égard, une telle coopération rappelle combien l'histoire des idées est liée à l'histoire du livre. Le foisonnement polémique des années 1580 a sans doute rendu possible la parution des *Essais* de Montaigne ou de Bacon. Il n'y a probablement aucun hasard non plus dans le fait que l'émergence de l'histoire comme forme littéraire soit tout à fait contemporaine de cette évolution. L'histoire des guerres de religion françaises d'Anne Dowriche paraît pour la première fois en 1589. Les premiers livres des *Guerres civiles* de Samuel Daniel sont publiés en 1595. En 1600 Thomas Danett fait imprimer *A continuation of the history of France*. Reste à savoir dans quelle mesure cette

dernière génération de textes polémiques a pu nourrir la réflexion historique et sa mise en écriture en Angleterre à la fin du 16^{ème} siècle.

Mai 2009

Références bibliographiques

Sources primaires

ANON. 1581. *A briefe discourse of royall monarchie, as of the best common weale: VVherein the sugiect may beholde the sacred maiestie of the Princes most royall estate. VVritten by Charles Merbury Gentleman in ductifull reuerence of her Maiesties most Princely Highnesse. Whereunto i added by the same gen. A collection of italian prouerbes, in benefitte of such as are studious of that language.* Londres : T. Vautrollier. STC 17823.

ANON. 1583. *A briefe discourse of two most cruell and bloudie murthers, committed bothe in Worcestershire, and bothe happening vnhappily in the yeare 1583. The first declaring, how one unnaturally murdered his neighbour, and afterward buried him in his seller. The other sheweth, how a woman unlawfully following the deuillish lusts of the flesh with her seruant, caused him very cruelly to kill her owne husband.* Londres : R. Ward. STC 25980.

ANON. 1586. *A necessary discourse concerning the right which the house of Guyze pretendeth to the crowne of France.* Londres : [G. Robinson?] pour E. Aggas. STC 12508.

ANON. 1588. *A discourse vpon the present estate of France. Together [sic] with a copie of the kings letters patents, declaring his mind after his departure out of Paris. Whereunto is added the copie of two letters written by the Duke of Guize.* [Londres : J. Wolfe]. STC 14003.7.

ANON. 1589. *A politike discourse most excellent for this time present: composed by a French gentleman, against those of the League, which went about to perswade the King to breake the allyance with England, and to confirme it with Spaine.* Londres : J. Wolfe. STC 13101.

ANON. 1589. *A true discourse of the most happy victories obtayned by the French King, against the rebels and enemies of his Maiesty. With a particular declaration of all that hath béene done beewene the two armies, during the monthes of September and October, and part of Nouember. 1589. Also of the taking of the subburbes of Paris by the King.* Londres : J. Wolfe & E. White. STC 13143.

ANON. 1589. *The Counter League and answeere to certaine letters sent to the Maisters of Renes, by one of the League who termeth himself Lord of the Valley of Mayne, and Gentleman of the late Duke of Guizes traine.* Londres ;, J. Wolfe. STC 11261.

BACON, Francis. 1597. *Essayes. Religious meditations. Places of perswasion and disswasion,* Londres : [J. Windet] pour H. Hooper. STC 1137.

BACON, Francis. S.d. *Essays*, éd. O. Smeaton, Londres, J. M. Dent & Co.

DANETT, Thomas. 1600. *A continuation of the historie of France, from the death of Charles the eight where Comines endeth, till the death of Henry the second.* Londres : T. East pour T. Charde. STC 6234.

DANIEL, Samuel. 1595. *The first fowre bookes of the ciuile warres betweene the two houses of Lancaster and Yorke.* Londres : P. Short pour S. Waterson. STC 6244.

DOWRICHE, Anne. 1589. *The French historie, that is, A lamentable discourse of three of the chiefe, and most famous bloodie broiles that haue happened in France for the Gospell of Iesus Christ namelie, 1. The outrage called the winning of S. Iames his streete, 1557, 2. The constant martirdome of Annas Burgans one of the K. Councill, 1559, 3. The bloodie marriage of Margaret sister to Charles the 9, anno 1572.* Londres : T. Orwin pour W. Russel. STC 7159.3.

DRAKE, Sir Francis. 1589. *A summarie and true discourse of Sir Frances Drakes VWest Indian voyage. VWherein were taken, the townes of Saint Iago, Sancto Domingo, Cartagena & Saint Augustine. With geographicall mappes exactly describing each of the townes with their scituations, and the manner of the armies approaching to the winning of them.* Londres : R. Field. STC 3056.5.

DUPLESSIS-MORNAY, Philippe. 1589. *A Letter written by a French Catholicke Gentleman. Conteyning a Briefe aunswere to the slaunders of a certain pretended Englishman.* Londres : J. Wolfe. STC 18145.

GREEN, Mary A. E. W. (éd.). 1867-1868. *CSP, Domestic, of .he reign of Elizabeth, 1598-1601, preserved in her Majesty's public record office.* Londres : Longmans, Green, Reader & Dyer.

MONTAIGNE, Michel de. 1603. *The essayes or morall, politike and millitarie discourses of Lo: Michaell de Montaigne, Knight of the noble Order of St. Michaell, and one of the gentlemen in ordinary of the French king, Henry the third his chamber. The first booke. First written by him in French. And now done into English by him that hath inuolably vowed his labors to the æternitie of their honors, whose names he hath severally inscribed on these his consecrated altares. ... Iohn Florio.* Londres : V. Sims pour E. Blount. STC 18041.

Sources secondaires

CLEGG, Cynthia S. 1997. *Press Censorship in Elizabethan England,* Cambridge : Cambridge UP.

HUGHES, Paul L. et LARKIN, James F (éd.). 1969. *Tudor Royal Proclamations.* 3 vol. New Haven & Londres : Yale UP., 1969, vol. III.

RAYMOND, Joad. 2003. *Pamphlets and Pamphleteering in Early Modern Britain,* Cambridge : Cambridge UP.

¹ L'auteur reprend la généalogie de la famille de Lorraine depuis Louis XII, mais se concentre principalement sur les méfaits des Guise depuis la mort du roi Henri II en 1559, événement qui coïncide plus ou moins avec le début des guerres de religion.

² L'édition de 1590 du *Manifeste de la France aux Parisiens et à tous les Français* a été imprimée à Tours, ville tôt ralliée à Henri IV. Trois éditions se succèdent en France en deux ans, ce qui prouve que le texte avait été un véritable succès.

³ Ainsi, le texte *The First Part of the Life and Reign of King Henry IV*, imprimé en 1599 par John Wolfe, est désigné comme un pamphlet dans les *Calendar of State Papers* : « 31. I. Petition of Sam. Harsnett to Att. Gen. Coke. The author of a pamphlet published in 1599, entitled "the reign of King Henry IV.," has excused his publishing it, on account of its having been allowed and approved by me, but this allegation can be no excuse to him. » (Green, "July 20, 31").

⁴ Cette question avait été en principe tranchée par la Paix d'Augsbourg de 1555, qui avait énoncé la nécessaire uniformité de religion entre le prince et ses sujets.

⁵ C'est le cas par exemple du texte attribué à Philippe Duplessis-Mornay, *A Letter written by a French Catholicke Gentleman. Conteyning a Briefe aunswere to the slaunders of a certain pretended Englishman*. C'est aussi le cas de *The Counter League*.

⁶ Ce sens semble être entré en Angleterre grâce aux textes italiens et français, et en particulier grâce à la réputation internationale des œuvres de Machiavel, dont certaines s'intitulent « discours ». L'italien et le français avaient eux-mêmes puisés au sens latin tardif du nom « discursus ». En 1584, les *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio* paraîtront d'ailleurs en Angleterre, en italien, imprimés par John Wolfe lui-même sous couvert d'un lieu d'impression et d'un nom d'imprimeur inventés (*I discorsi di Nicolo Machiaelli, sopra la prima deca di Tito Liuio. Con due tauole, l'vna de capitoli, & l'altra delle cose principali: & con le stesse parole di Tito Liuio a luoghi loro, ridotte nella volgar lingua*, Parleme [Londres], Antoniello degli Antonielli [J. Wolfe], 1584, STC 17159.)